

QUE FAIRE EN CAS DE ...



INTRODUCTION

Durant le camp, il peut arriver des situations indépendantes de ta volonté ou de votre préparation, à ton Staff et toi. Ce dossier sert à t'aider à gérer quelques-unes de ces situations. Et n'oublie pas que si vous avez besoin de soutien, vos RU/RUa sont là et la Structure Fédérale aussi (n° d'urgence : 0498/51 72 23)

Bon camp !

TABLE DES MATIÈRES

3 Que faire en cas d'accident ou de maladie ?

- 3 Animer, c'est prévoir
- 3 Listing téléphonique
- 4 Trousses de secours
- 4 Déclaration d'accident

5 Que faire en cas de conditions météorologiques extrêmes ?

- 5 Conseil général
- 5 En cas de fortes chaleur et canicule
- 6 Sous la pluie
- 6 En cas d'intempéries, orages, vents violents
- 6 En cas de froid

7 Que faire en cas de problème relationnel, affectif ou sexuel ?

11 Que faire en cas de maltraitance ?

- 11 Qu'est-ce que la maltraitance ?
- 11 Que faire en cas de suspicion de maltraitance ?
- 12 À qui s'adresser en cas de doute ?

13 Que faire en cas de virée du camp ou d'intrusion sur le camp ?

- 13 Qu'est-ce qu'une virée ?
- 13 Que faire lorsque votre camp est victime d'une virée ?

15 Que faire en cas d'intoxication alimentaire ?

- 15 En cas de suspicion de TIAC...

ACCIDENT / MALADIE

Animer, c'est prévoir

Pendant l'année comme sur un camp, il est important de se mettre d'accord sur la façon dont vous allez agir en cas d'accident ainsi que sur la répartition des rôles. Ce sera l'occasion par exemple pour un membre du Staff de parler de son incapacité à gérer quelqu'un qui saigne abondamment ou qu'il risque d'être malade s'il doit s'occuper d'un·e jeune en train de vomir.

Dans les situations difficiles, le Staff a besoin que la gestion soit la plus fluide possible et les jeunes ont besoin de se trouver face à des animateur·rices uni·es et cohérent·es.

Voici quelques conseils généraux en cas d'accident ou d'apparition de symptômes :

- Garde ton calme.
- Rassure la victime et évite le sur-accident (éloigne les autres jeunes des sources d'aggravation possible).
- Observe l'état général de la victime.
- Vérifie sa fiche médicale.
- Agis en fonction du degré de gravité (appeler les secours, soigner...).
- Surveille l'évolution.
- Si tu en ressens le besoin, appelle des personnes extérieures qui pourront vous soutenir dans la situation.

Listing téléphonique

Afin de pouvoir parer rapidement à toute éventualité, prépare à l'avance une liste des numéros de téléphone propres à l'endroit où vous vous trouvez (médecin, pharmacien, hôpital, M./Mme Camp...) mais aussi plus généraux (police, pompier, Responsable d'Unité, cadre...).

- Urgences : 112
- Médecin de garde (en soirée et nuit durant la semaine - 24h/24 durant les week-end et jours fériés) : 1733
- Centre anti-poison : 070 245 245
- Child Focus : 116 000
- Centre de prévention du suicide : 0800 32 123
- N° d'urgence des Scouts et Guides Pluralistes : 0498/51 72 23

Garde toujours à proximité la petite carte reçue dans le pack camp, reprenant les n° d'urgence.

NUMÉROS D'URGENCE

112

Les pompiers - ambulances en Europe

101

Police en Belgique

1722

Intervention non-urgente des pompiers en cas de tempête/inondation avec un code orange/rouge.

070 245 245

Centre anti-poison

0498 51 72 23

Numéro d'urgence des Scouts et Guides Pluralistes

Trousses de secours

Veille à toujours avoir une trousse de secours complète à votre disposition. Avant le camp, vérifie-la pour qu'elle soit toujours adaptée (par exemple : remplacer les produits périmés ou salis).

Si vous partez en plusieurs groupes de l'endroit de camp, prévois plusieurs petites trousse avec le strict nécessaire. À chaque retour au camp, vérifie les petites trousse pour retirer les éventuels déchets et remplacer ce qui a été utilisé.

Avec ton Staff, consultez la pharmacie de base ([annexe 9. A du Staff Pass](#)) pour savoir ce que vous pouvez mettre dans votre trousse de secours.

Déclaration d'accident

Les Scouts et Guides Pluralistes de Belgique asbl sont assurés par Ethias. Nous avons souscrit auprès de cet assureur une assurance « Responsabilité civile-Accidents corporels-Défense civile et pénale » portant le n° 45.269.300.

Pour tout accident, complète la déclaration d'accident. **Pense à demander au médecin qui intervient de remplir la partie certificat médical de la déclaration. Ne quitte pas les urgences sans que la déclaration ne soit remplie par le médecin**, il sera toujours extrêmement difficile de faire compléter cette partie essentielle par la suite !

Astuce n°1 : Remplis à l'avance les coordonnées du preneur d'assurance.

Astuce n°2 : Mets une ou deux déclarations d'accident vierges dans les véhicules des personnes susceptibles de se rendre vers les urgences ou le médecin.

La déclaration doit être envoyée **dans le mois qui suit** au Siège Fédéral par courrier (Av. de la Porte de Hal 38-39 – 1060 Bruxelles) ou par email à assurances@sqp.be. Si nécessaire, contacte notre Service Administratif via le 02/539.23.19 ou via assurances@sqp.be.

Plusieurs exemplaires de la déclaration d'accident sont disponibles dans le pack camp.



MÉTÉO EXTRÊME

Conseil général

La météo est un facteur à prendre en considération pour le bien-être des jeunes. En effet, participer à un jeu d'eau alors qu'il fait 5°C dehors ou construire des pilotis sous un soleil de plomb n'amusera pas grand monde.

Au lieu de participer à l'activité, le·la jeune sera focalisé·e sur ce que ressent son corps (froid, sensation d'humidité, chaleur ...). Il·Elle ne se sentira pas bien et cela aura une influence directe sur le groupe et sur l'activité, voire même sur la suite de sa participation au camp.

Consulte la météo chaque jour avec un œil sur le lendemain (www.meteo.be).

Même si les prévisions ne sont parfois pas correctes, il est quand même rare que les intempéries et les phases de canicules ne soient pas annoncées. Avec ton Staff, prenez donc le temps juste avant le camp et chaque jour du camp de regarder les prévisions météorologiques pour adapter au mieux vos activités sur les deux prochains jours.

Garde aussi autant que possible ton GSM allumé. En cas de grosses intempéries, tu pourrais recevoir un SMS de BeAlert ou un appel de la commune de votre lieu de camp ou de la Structure Fédérale.

En cas de fortes chaleur et canicule

Lorsque le soleil est de la partie, c'est chouette ! Mais ça peut devenir éprouvant et problématique pour la santé. Voici quelques précautions pour en profiter pleinement durant le camp et éviter tout effet indésirable :

- Porter un couvre-chef (casquette, chapeau, foulard scout et guide).
- Rappeler régulièrement aux jeunes d'appliquer de la crème solaire (et en appliquer sur soi aussi).
- S'hydrater régulièrement (éviter les sodas et autres boissons sucrées). **Attention aux jerricanes qui resteraient en plein soleil ! Des bactéries pourraient proliférer dans l'eau sous l'effet de la chaleur.**
- Adapter le planning : privilégier des activités demandant peu d'efforts physiques aux heures les plus chaudes, éviter de trop longues périodes au soleil et mettre les jeunes à l'ombre.



- En cas de canicule, les feux sont fortement déconseillés partout en Belgique. Plus que jamais, si vous allumez un petit feu de cuisson, faites-en sorte d'avoir un seau ou un jerricane d'eau à proximité.
- Certaines communes interdisent les feux de camp et/ou de cuisson. Pour savoir si votre camp est concerné, renseignez-vous auprès de la commune qui vous accueille ou auprès de M./Mme camp.



Sous la pluie

Jouer sous la pluie, ce n'est pas grave mais il faut prendre quelques mesures :

- S'habiller en conséquence (imperméable/k-way et bottes) ;
- Adapter le timing de l'activité (évitiez de rester 2h sous la pluie battante) ;
- Prévoir un endroit où faire sécher les vêtements (un séchoir fait de quelques cordes, aller à un lavoir automatique) et du papier pour les chaussures ;
- Prévoir de quoi vous réchauffer (de la soupe, du chocolat chaud, des couvertures, etc.).

En cas d'intempéries, orages, vents violents

En cas de pluies abondantes ou d'orages, prenez quelques précautions pour éviter les dégâts ou accidents :

- Adapter les activités en fonction de l'intempérie annoncée ;
- Mettre à l'abri (ou démonter) le matériel qui pourrait s'envoler ;
- Circuler le moins possible en forêt ;
- S'habriter en cas de grêle mais pas sous les arbres ;
- S'éloigner des cours d'eau en cas de forte pluie ;
- Si vous êtes en tentes :
 - Prévoir un endroit de repli en cas de nécessité (école, salle de fête, grange, etc.) ;
 - Arrimer les tentes et prévoir des tranchées en amont.

En cas de froid

- Veiller à ce que chaque jeune ait des vêtements adaptés (c'est-à-dire chauds et imperméables) et soit bien couvert-e (veste, grosses chaussettes, bottines, etc.).
- Faire attention à l'hypothermie. En cas de signes (frissons, engourdissements, lèvres/bout des doigts bleus, etc.), mettre la personne au chaud rapidement.
- Privilégier les jeux actifs, où l'on bouge.



La situation devient particulièrement difficile ?

Un dégât important nécessite du soutien et des conseils ? N'hésite pas à contacter le SUCR (02 616 05 20 ou unites@sgp.be, de 09h00 à 17h00 en semaine).

Il s'agit d'une urgence ? Appelle le numéro d'urgence (0498 51 72 23) des Scouts et Guides Pluralistes.

PROBLÈME EVRAS

Tu trouveras ci-dessous quelques pistes d'action pour gérer une situation problématique liée à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Garde bien en tête que chaque situation est unique et que cette liste ne reprend que des propositions d'action. Fais appel à ton bon sens et reste à l'écoute de tes jeunes.

Si tu souhaites être mieux outillé·e sur ces questions, n'oublie pas que la formation EVRAS a été spécialement conçue pour t'aider à gérer les thématiques du relationnel, de l'affectif et du sexuel au sein de ta Section.

Tu découvres une situation problématique ?

Reste calme

Tu es un peu bousculé·e, c'est normal ! N'hésite pas à prendre le temps de respirer, de prendre du recul pour faire retomber la pression. Tu peux même t'éloigner de la situation pour quelques minutes avant de dire quoi que ce soit. Accorde-toi aussi du temps pour consulter ton Staff afin de prendre une décision commune.

Essaie de comprendre ce qu'il s'est passé

Si tu n'étais pas présent·e au moment des faits, essaie d'en apprendre plus sur ce qu'il s'est passé. Pose, autant que possible, des questions ouvertes en maintenant un ton calme et uniforme. Cependant, garde bien en tête qu'il ne s'agit pas d'un interrogatoire. Si certain·es enfants/jeunes ne désirent pas s'exprimer, laisse-leur un peu d'espace.

Ne réagis pas de façon excessive

Le fait de rester calme et de gérer la situation sans réaction excessive permettra à l'enfant/au jeune de développer une image valorisante de soi et un sentiment positif à l'égard de sa sexualité.

Fais cesser le comportement problématique

S'il y a plusieurs protagonistes, sépare-les physiquement (dans des pièces différentes) le temps de réfléchir à ce qu'il convient de faire. Dans le cas où un enfant a un comportement inapproprié, il faut lui expliquer clairement pourquoi ce n'est pas une chose à faire dans ce contexte.

Par exemple, si un·e enfant se masturbe (ou fait semblant) devant d'autres personnes, explique-lui qu'il n'est pas approprié de toucher ses parties intimes en public et que, s'il ou elle en ressent le besoin, qu'il-elle peut le faire en privé. Attention ! Dans ce genre de situation, évite de lui dire que c'est "mauvais", "grossier" ou "vilain" ; il ne faut pas non plus le·la punir.

Il est donc important de faire cesser le comportement, mais il est surtout essentiel d'expliquer calmement et clairement à l'enfant ou l'adolescent·e pourquoi il ou elle doit arrêter, sans stigmatiser sa pratique.



Réoriente le comportement

Réoriente le comportement de l'enfant/du ou de la jeune pour rendre le jeu plus acceptable. Présente-lui un nouveau jeu ou d'autres activités afin de le ou la distraire. Si tu es confronté·e à une situation où l'enfant/l'ado est embarrassé·e mais pas angoissé·e, profite-en pour l'initier aux limites et aux règles concernant les comportements inappropriés.

N'ignore pas le comportement

Ce n'est pas parce qu'un comportement est typique qu'il faut l'ignorer. Lorsqu'un·e enfant/jeune se livre à des comportements sexuels, cela indique souvent qu'il ou elle a besoin d'apprendre quelque chose. Enseigne-lui le nécessaire. Tu peux, par exemple, enseigner à un enfant que c'est normal d'être curieux·se par rapport aux corps des autres, mais que les parties intimes ne doivent pas être montrées, même à ses ami·es.



Débriefe avec ton Staff

La communication et le partage d'informations au sein du Staff sont essentiels pour gérer une difficulté, une crise. Ce n'est pas parce que tu es témoin du problème que tu dois obligatoirement tout gérer tout·e seul·e. Demander de l'aide et l'avis des membres de ton Staff est important et offre la possibilité de partager les responsabilités sur plusieurs personnes.

Non seulement cela t'aidera à y voir plus clair et à prendre du recul par rapport à la situation, mais en plus, cette démarche vous permettra d'être toutes et tous sur la même longueur d'onde. Ainsi, vous pourrez faire face au problème en équipe, en étant d'accord sur les actions à entreprendre et la façon de le faire.

Débriefer en équipe permet de discuter des pistes de solutions, du positionnement que vous allez tenir par rapport aux protagonistes, au reste du groupe et, si besoin, face aux parents. C'est également lors de cette discussion en Staff que vous pourrez envisager une éventuelle sanction, ainsi qu'une répartition équitable des tâches entre animateur·rices.

Contacte des personnes-ressources

Dans certains cas, la patience, l'écoute et la bienveillance du Staff ne suffisent pas pour résoudre pleinement un problème. La gravité de la situation et les conséquences qu'elle peut engendrer sont parfois telles qu'il est difficile pour le Staff d'y faire face seul.

Même si la situation te touche particulièrement et que tu as envie de tout faire pour le bien-être de tes jeunes, certaines situations réclament un encadrement particulier que toi et ton Staff n'êtes pas à même d'apporter. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à appeler à l'aide dès que le besoin se fait sentir.

Débriefe avec le groupe de jeunes

Si certaines situations sont anodines et ne nécessitent pas plus qu'un léger recadrage des enfants ou des jeunes concerné·es, d'autres, au contraire, peuvent être assez conséquentes et avoir un impact sur le groupe. En fonction de la gravité de l'événement, les retombées peuvent aller de la simple rumeur aux problèmes relationnels et interpersonnels, voire aux traumatismes. Cela vaut donc parfois la peine de prendre le temps de discuter de ce qu'il s'est passé avec le groupe.

Bien entendu, cette intervention doit se faire de manière bienveillante, objective et proportionnée par rapport aux faits. Évite donc de faire une annonce sans droit de réponse, de pointer du doigt les enfants ou les jeunes concerné·es ou encore de prendre un ton dramatisant. Par contre, il est essentiel d'expliquer, d'aménager un espace de parole et d'être à l'écoute de chacun·e.

Tout cela doit être pensé et réfléchi en amont avec ton Staff. Posez-vous les bonnes questions, notamment : comment les personnes concernées vont-elles être impliquées durant ce moment ? Doivent-elles être présentes ou non ? Qu'est-il réellement nécessaire de dévoiler ou de taire au reste du groupe ?...

Enfin, il se peut que la discussion touche à des sujets compliqués ou très intimes, il ne faut alors pas négliger les moyens de communication alternatifs : messages et/ou questions anonymes dans une boîte, moments de parole en petits groupes, etc. N'oublie pas que tu peux aussi t'appuyer sur des ateliers créatifs, des moments spi, voire même des jeux thématiques pour aborder le sujet d'une manière détournée. Plein de moyens sont envisageables, à toi de voir ce qui est le plus pertinent par rapport à la situation et son degré de gravité, mais aussi par rapport au groupe et aux jeunes que tu as sous ta responsabilité (âge, niveau de compréhension, cohésion...).

Parles-en aux parents sans dramatiser

En tant qu'animateur·rice, tu es censé·e collaborer avec les parents (ou les responsables du ou de la jeune) dans un esprit de co-éducation. Le temps d'une réunion, d'un week-end ou d'un camp, tu es responsable de leur enfant. En cas de problème, il est donc essentiel de les mettre au courant de ce qu'il se passe/s'est passé, de la manière dont leur enfant a été impacté·e, de la façon dont ton Staff et toi avez géré sur le moment, et de ce que vous comptez éventuellement mettre en place pour la suite. Cette discussion doit se faire dans un cadre bienveillant et dans de bonnes conditions. Il se peut donc que tu doives prendre rendez-vous pour en discuter en petit comité, les appeler ou plus simplement les interpeller à la fin de la réunion/du week-end/du camp.

Rassure-toi, toutes les situations que tu rencontreras dans le cadre de tes animations ne nécessiteront pas obligatoirement un rapport circonstancié aux parents ou aux tuteur·rices. Cela ne doit se faire que lorsque c'est vraiment nécessaire. Par exemple, lorsque tu remarques que les limites imposées par la vie en collectivité ne sont pas acquises, que tu constates la répétition d'un comportement problématique de l'enfant ou de l'ado et ce, malgré un ou plusieurs recadrages, lorsque l'enfant ou l'ado a provoqué une situation potentiellement dangereuse pour lui ou pour les autres, ou lorsqu'il ou elle risque d'être psychologiquement et/ou physiquement impacté·e par l'événement en question.

Tout comme le débriefing avec le groupe, l'interpellation des parents/des tuteurs·rices doit être discutée en amont en équipe et, si nécessaire, en concertation avec le Staff d'Unité. L'objectif est de définir la façon dont vous allez aborder le sujet (Qui ? Quoi ? Comment ?). N'oubliez pas qu'il est important d'adopter une attitude et un positionnement commun par rapport aux faits évoqués et d'envisager la suite des événements de la même manière.



Pendant ce genre de discussion, la clé est de rester calme, d'exposer les faits objectivement (sans jugement de valeur) et le plus sereinement possible, en évitant de dramatiser la situation et ce, même si tu es toi-même stressé·e. Avoir une personne nerveuse face à soi peut donner l'impression qu'elle n'est pas capable de prendre assez de recul pour gérer la situation convenablement. Tes interlocuteur·rices pourraient donc s'inquiéter outre mesure, rendant ainsi la communication plus compliquée.

Assure le suivi sur le long terme et évalue

Ton Staff et toi, vous avez réussi à gérer le problème qui s'est présenté à vous. Vous avez discuté en équipe, pris des dispositions par rapport aux jeunes concerné·es, avez pris le temps d'en discuter avec le reste du groupe, et vous avez même abordé sereinement le sujet avec les parents. Félicitations, vous êtes déjà sur la bonne voie ! Cependant votre mission n'est pas tout à fait finie.

En effet, suite à l'événement problématique, vous avez pris des décisions et mis en place des actions qui ont eu et auront peut-être encore des conséquences à l'avenir. Pensez à rester vigilant·es tout au long de l'année et/ou du camp afin d'éviter tout malaise, sentiment d'injustice, conflit ou crise qui aurait germé·e suite au premier problème. À l'occasion, discutez-en en équipe afin de partager vos constats et ressentis et, si le besoin s'en fait sentir, de réfléchir à des adaptations ou des actions qui pourraient redresser la situation.

MALTRAITANCE

Qu'est-ce que la maltraitance ?

Tout comportement ou attitude qui ne tient pas compte des besoins du/de la jeune, qui entrave son épanouissement et son développement. Elle peut être intentionnelle ou le résultat de négligence(s).

Les situations de maltraitance peuvent être de type :

- physique - coups, brutalité, brûlures... ;
- psychologique - insultes répétées, dénigrement systématique, rejet, menaces, chantage affectif, humiliation, absence d'attention bienveillante, déni des besoins fondamentaux... ;
- négligence - tenue inadaptée, logement insalubre ou dangereux, défaut de surveillance, absence de soins médicaux appropriés, non-respect des besoins primaires (hygiène, alimentation, sommeil, etc.).

Durant le camp, ton Staff et toi pouvez être témoins d'une situation de maltraitance qui se passe sur votre endroit de camp ou bien être les confident-es d'une situation qui se vit en dehors du camp. Certaines situations de maltraitance concernent la vie relationnelle, affective et sexuelle. Si la situation que vous rencontrez entre dans ce cadre, nous t'invitons à lire le chapitre qui est dédié à cela.

Que faire en cas de suspicion de maltraitance ?

Ne pas rester seul-e, en parler

Il est important de partager ses inquiétudes en Staff pour :

- mettre des mots sur ses émotions et les gérer au mieux ;
- analyser la situation et se poser toutes les questions adéquates (ex : comportement de la ou des personnes, impact sur le groupe...)
- décider ensemble de qui prend en charge la suite des actions.

Après cette première discussion en Staff, la personne en charge de la suite des actions contacte les RU/RUa. Appelez votre RU/RUa pour discuter de la situation et décider ensemble des actions à mener. Votre AFT et/ ou l'équipe de Support aux Unités peuvent faire partie de la boucle de décision si vous souhaitez un soutien supplémentaire.

Avoir conscience de ses limites et de ses responsabilités

Face à une situation de maltraitance, il est bon de se rappeler qu'a priori, personne dans le Staff n'est outillé-e pour gérer cela, sauf si quelqu'un a suivi une formation à ce sujet. Il est donc logique de faire appel à des personnes extérieures pour vous aider.



De plus, votre mission première est d'animer un groupe et de leur faire vivre un camp à la hauteur de leurs attentes. Votre mission est également de tout faire pour que chacun et chacune se sente bien dans le groupe et sur le camp. Ces deux missions sont assez énergivores ! Passez le relais à quelqu'un d'extérieur (par exemple, les RU/RUa) en cas de suspicion d'une situation de maltraitance. Vous pourrez continuer à assurer vos missions tout en sachant que la situation est prise en charge.

Etre attentif-ves

Face à une suspicion de maltraitance dans le groupe, soyez attentif-ves :

- à la personne (aux personnes) concernée(s) directement par la situation ;
- au groupe dans son ensemble ;
- au Staff.

Le bien-être mental de tout le monde compte et c'est important d'être à l'écoute de chacun-e, y compris de soi. Une situation de maltraitance ou une suspicion est quelque chose de potentiellement lourd à porter.

À qui s'adresser en cas de doute ?



Avec les RU/RUa, l'AFT et/ou le SUCR (Support aux Unités), vous pouvez décider d'appeler un ou plusieurs des intervenants ci-dessous.

- Des services d'écoute gratuits : Télé-Accueil au 107 (destiné à tou·tes, adultes et enfants), Écoute Enfants au 103 (destiné aux enfants). Ces services pourront vous écouter et vous aiguiller sur les actions futures.
- Le médecin de famille renseigné sur la fiche médicale.
- Des services de santé mentale ou des centres de plannings familiaux proches du camp.
- L'antenne du Service d'aide à la jeunesse en cas de maltraitance au sein de la famille.

Trouvez des relais professionnels sur la cartographie disponible sur yapaka.be/cartographie.

VIRÉE OU INTRUSION

Qu'est-ce qu'une virée ?

Il est question de virée lorsque :

- vous n'êtes pas au courant de la venue d'un groupe de personnes sur votre camp ;
- vous avez été informé-es de la volonté d'un autre groupe de venir sur votre camp, mais vous avez refusé cette visite.

Votre lieu de camp est une propriété privée. C'est vous qui décidez qui a le droit d'entrer (ou non) sur votre camp.

Le groupe qui entreprend de virer un camp cause en général des dégâts matériels (dégradation, vol...) et psychologiques (perte du sentiment de sécurité, peur, anxiété...).

Même un simple vol de drapeau peut être très mal vécu ! En effet, on entre dans le lieu qui est votre maison pour 7-10-15 jours.

Les virées sont absolument interdites dans tous les mouvements scouts et guides belges.

Les groupes qui, par tradition ou pour tout autre motif, virent un autre camp seront contactés par leur fédération, même s'il n'y a aucun dommage matériel.

Que faire lorsque votre camp est victime d'une virée ?

Tes jeunes et vous êtes sur le terrain de camp et vous voyez la virée ?

- Restez avec vos jeunes, rassurez-les.
- Notez un maximum de détails sur les personnes venues sur votre lieu de camp, cela pourrait être utile pour la suite.
Par exemple : la langue des personnes, si elles portent une tenue scoute, la couleur du foulard, une plaque d'immatriculation...
- Demandez aux vireur·euses de partir. Ne tentez rien de dangereux pour faire fuir les vireur·euses. Si les personnes ne partent pas, appelez directement la police.

Après la virée...

- Récoltez un maximum d'infos sur les personnes qui ont viré, les dégâts et vols éventuels.
- Appelez le n° d'urgence de la Fédération.
- En fonction de la gravité de la virée ou si celle-ci est faite par des personnes sans foulard scout·guide, nous vous invitons à porter plainte à la police.
- Prenez le temps de discuter de la virée en Staff et avec les jeunes.
En fonction des ressentis partagés (ou non-partagés mais perceptibles), adaptez votre programme, proposez des temps de discussion. L'important est de répondre aux besoins de chacun·e (y compris des adultes) pour que le camp puisse se poursuivre dans les meilleures conditions.
- Évitez la surenchère.

Quelques conseils pour gérer l'après-virée avec votre groupe.

- Rassurez les jeunes en leur expliquant ce qui vient d'être vécu, le caractère interdit de la virée, les actions que vous mettez en place pour la suite du camp.
- Rappelez que l'endroit de camp est une propriété privée, qu'ils-elles peuvent s'y sentir en sécurité. Une virée est un acte a priori peu fréquent.
- Encouragez les jeunes à discuter avec vous s'ils-elles en ressentent le besoin. L'important est que cet épisode devienne rapidement de l'histoire ancienne, évidemment sans passer sous silence les émotions variées des jeunes et des adultes.



INTOXICATION ALIMENTAIRE

Quelques minutes ou quelques heures après le repas, quelques membres de ton groupe vomissent, ont des crampes ou ont une diarrhée ?

Ton groupe est peut-être victime d'une Toxi-Infection Alimentaire Collective (TIAC) !

La TIAC affecte au moins deux personnes qui ont pris le même repas. Ces personnes peuvent vomir, avoir des nausées, des maux de ventre, une diarrhée, de la fièvre. Chaque personne peut avoir un ou plusieurs symptôme(s) simultanément.

En cas de suspicion de TIAC...

- Agissez rapidement !
Appelez (dans cet ordre) :
 - le médecin du camp (ou la médecine de garde si c'est la nuit - 1733) ;
 - l'AFSCA 0800/13 555 ;
 - votre RU/RUa ;
 - les Scouts et Guides Pluralistes (02/616 05 20).

Plus vite vous agissez, plus certainement vous évitez des conséquences potentiellement graves !

- Conservez les restes et les matières premières du repas qui ont pu causer l'intoxication. Ne les proposez plus aux repas.
Pourquoi ? Car il y a un risque d'apparition de nouveaux cas très rapidement (souvent dans les 48h après ingestion) tant que l'aliment en cause n'est pas identifié et retiré de la consommation.



Les aliments les plus susceptibles de causer une intoxication :

- les œufs, les fromages, le lait cru ;
- les poissons et crustacés, la viande ;
- l'eau ;
- les fruits et les légumes ;

En cas de :

- mauvaise conservation des aliments (non-respect de la chaîne du froid) ;
- manque d'hygiène (intendance sale, ustensiles mal lavés, mains mal lavées, jerricanes mal lavés et exposés au soleil, contact entre aliments cuits et crus...) ;
- cuisson inadéquate (cuisson incomplète...) ;
- utilisation d'eau de sources non vérifiées (eau de puits, rivières...).

